



COMMUNE DE MUNCHHAUSEN
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU-WISSEMBOURG

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 11 septembre 2024
(Convocation du 29 août 2024)

**Sous la présidence de Mme Sandra RUCK, Maire
Secrétaire de séance Mme Cindy KNAUB**

Nombre de conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 15
Conseillers présents : 11

Membres présents : Madame RUCK Sandra, Maire, Mesdames et Messieurs, BLAES Cédric, BOURGOIN Marc, DOLLE Valentin, FRITZ Christelle, GABEL Yves, KNAUB Cindy, KUNTZ Arnaud, MULLER Anne, RITTER Laura, ZIMMERMANN Elisabeth, conseillers municipaux.

Membres absents excusés : M. CHAPEROT Simon (procuration à Mme RUCK), M. IMBERY Jonathan (procuration à M. GABEL), M. KRAST Christian (procuration à Mme KNAUB), Mme SCHNEIDER Daphné.

2024/38 Désignation du secrétaire de séance.

Conformément à l'article L. 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal, lors de chacune de ses séances, désigne son secrétaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- procéder à un vote à main levée,
- désigner Madame Cindy KNAUB en qualité de secrétaire de séance.

Pour extrait conforme,
Munchhausen, le 11 septembre 2024
Le Maire
Sandra RUCK

La Secrétaire de séance
Cindy KNAUB





COMMUNE DE MUNCHHAUSEN
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU-WISSEMBOURG

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 11 septembre 2024
(Convocation du 29 août 2024)

**Sous la présidence de Mme Sandra RUCK, Maire
Secrétaire de séance Mme Cindy KNAUB**

Nombre de conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 15
Conseillers présents : 11

Membres présents : Madame RUCK Sandra, Maire, Mesdames et Messieurs, BLAES Cédric, BOURGOIN Marc, DOLLE Valentin, FRITZ Christelle, GABEL Yves, KNAUB Cindy, KUNTZ Arnaud, MULLER Anne, RITTER Laura, ZIMMERMANN Elisabeth, conseillers municipaux.

Membres absents excusés : M. CHAPEROT Simon (procuration à Mme RUCK), M. IMBERY Jonathan (procuration à M. GABEL), M. KRAST Christian (procuration à Mme KNAUB), Mme SCHNEIDER Daphné.

2024/39 Approbation du procès-verbal de la séance du 09/07/2024.

Madame le Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du Conseil municipal du 09 juillet 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré à l'unanimité
APPROUVE le procès-verbal du Conseil municipal du 09 juillet 2024.

Pour extrait conforme,
Munchhausen, le 11 septembre 2024
Le Maire
Sandra RUCK



La Secrétaire de séance
Cindy KNAUB



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 11 septembre 2024

(Convocation du 29 août 2024)

**Sous la présidence de Mme Sandra RUCK, Maire
Secrétaire de séance Mme Cindy KNAUB**

Nombre de conseillers élus : **15**
Conseillers en fonction : **15**
Conseillers présents : **11**

Membres présents : Madame RUCK Sandra, Maire, Mesdames et Messieurs, BLAES Cédric, BOURGOIN Marc, DOLLE Valentin, FRITZ Christelle, GABEL Yves, KNAUB Cindy, KUNTZ Arnaud, MULLER Anne, RITTER Laura, ZIMMERMANN Elisabeth, conseillers municipaux.

Membres absents excusés : M. CHAPEROT Simon (procuration à Mme RUCK), M. IMBERY Jonathan (procuration à M. GABEL), M. KRAST Christian (procuration à Mme KNAUB), Mme SCHNEIDER Daphné.

2024/40 Vente d'une parcelle de terrain communal au Syndicat Des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle.

Madame le Maire propose de vendre au Syndicat Des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle la parcelle de terrain cadastrée n° 103/15, section 6, issue de la parcelle communale 91/15 située rue des Cygnes, d'une superficie de 2a 30ca. Cette vente permet au S.D.E.A. d'installer une station de pompage dans le cadre d'un projet d'intérêt public.

Cette parcelle est soumise à un pacte de préférence en faveur de la société « SCI DELTA DE LA SAUER », société civile immobilière ayant son siège à 67470 Munchhausen 2 rue des Champs. Conformément aux conditions du pacte de préférence, la Commune de Munchhausen notifiera à la SCI DELTA DE LA SAUER., par lettre recommandée avec accusé de réception, son intention de vendre la parcelle.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Emet un avis favorable à la vente de cette parcelle,
- **Décide** de vendre au S.D.E.A. la parcelle de terrain cadastrée n° 103/15, section 6, sise rue des Cygnes, d'une superficie de 2a 30ca., à l'euro symbolique en raison de l'intérêt public du projet,
- **Décide** de charger les services compétents du SDEA Alsace-Moselle de rédiger l'acte authentique de vente qui sera reçu en la forme administrative par le Président du SDEA Alsace-Moselle,
- **Dit** que le prix de vente de l'ensemble de la superficie de la parcelle est arrêté à 1,00 €,

- **Précise** que les frais afférents à l'acquisition sont à la charge de l'acquéreur,
- **Autorise** le Maire à signer l'acte de vente et tout document y afférent,

Pour extrait conforme,
Munchhausen, le 11 septembre 2024
Le Maire
Sandra RUCK

La Secrétaire de séance
Cindy KNAUB





**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 11 septembre 2024

(Convocation du 29 août 2024)

**Sous la présidence de Mme Sandra RUCK, Maire
Secrétaire de séance Mme Cindy KNAUB**

Nombre de conseillers élus : **15**
Conseillers en fonction : **15**
Conseillers présents : **11**

Membres présents : Madame RUCK Sandra, Maire, Mesdames et Messieurs, BLAES Cédric, BOURGOIN Marc, DOLLE Valentin, FRITZ Christelle, GABEL Yves, KNAUB Cindy, KUNTZ Arnaud, MULLER Anne, RITTER Laura, ZIMMERMANN Elisabeth, conseillers municipaux.

Membres absents excusés : M. CHAPEROT Simon (procuration à Mme RUCK), M. IMBERY Jonathan (procuration à M. GABEL), M. KRAST Christian (procuration à Mme KNAUB), Mme SCHNEIDER Daphné.

2024/41 Transition énergétique et écologique par la mise en place de matériel d'éclairage public type led.

Madame le Maire présente aux membres du Conseil municipal les factures concernant la Transition énergétique et écologique par la mise en place de matériel d'éclairage public type led.

- Facture de l'entreprise « ES Services » pour un montant de 2 300,00 € HT soit 2 760,00 € TTC concernant les études de projet.
- Facture de l'entreprise « ES Services » pour un montant de 14 400,00 € HT soit 17 280,00 € TTC concernant la maîtrise d'œuvre.
- Facture de l'entreprise « FRITZ Electricité » de Niederroedern pour un montant de 249 304,48 € HT soit 299 165,38 € TTC concernant les travaux de transition énergétique et écologique par la mise en place de matériel d'éclairage public type led.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver le paiement des factures,
- de mandater Madame le Maire pour solliciter le versement du Fonds de concours à hauteur de 50 % du coût net auprès de la Communauté des Communes Plaine du Rhin de Beinheim,
- d'autoriser Madame le Maire à signer tout acte relatif à cette délibération et à ces travaux.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Pour extrait conforme,
Munchhausen, le 11 septembre 2024
Le Maire
Sandra RUCK

La Secrétaire de séance
Cindy KNAUB



Accusé de réception en préfecture
067216703082-20240911-DCM_412024-DE
Date de réception préfecture : 13/09/2024



COMMUNE DE MUNCHHAUSEN
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU-WISSEMBOURG

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 11 septembre 2024

(Convocation du 29 août 2024)

**Sous la présidence de Mme Sandra RUCK, Maire
Secrétaire de séance Mme Cindy KNAUB**

Nombre de conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 15
Conseillers présents : 11

Membres présents : Madame RUCK Sandra, Maire, Mesdames et Messieurs, BLAES Cédric, BOURGOIN Marc, DOLLE Valentin, FRITZ Christelle, GABEL Yves, KNAUB Cindy, KUNTZ Arnaud, MULLER Anne, RITTER Laura, ZIMMERMANN Elisabeth, conseillers municipaux.

Membres absents excusés : M. CHAPEROT Simon (procuration à Mme RUCK), M. IMBERY Jonathan (procuration à M. GABEL), M. KRAST Christian (procuration à Mme KNAUB), Mme SCHNEIDER Daphné.

2024/42 Aménagement du cimetière - tranche 2.

Madame le Maire présente aux membres du Conseil municipal les factures concernant l'aménagement du cimetière de Munchhausen - tranche 2 :

- Facture de l'entreprise « Jardins du Rhin » de Beinheim pour un montant de 10 054,34 € HT soit 12 027,21 € TTC concernant l'aménagement d'une allée pour accéder au colombarium.
- Facture de l'entreprise « Marbrerie KAPPS » de Mothern pour un montant de 14 166,67 € HT soit 17 000,00 € TTC concernant la fourniture et la pose d'un colombarium de 12 cases et d'un jardin du souvenir.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :
d'approuver le paiement des factures,

- de mandater Madame le Maire pour solliciter le versement du Fonds de concours à hauteur de 50 % du coût net auprès de la Communauté des Communes Plaine du Rhin de Beinheim,
- d'autoriser Madame le Maire à signer tout acte relatif à cette délibération et à ces travaux.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Pour extrait conforme,
Munchhausen, le 11 septembre 2024
Le Maire
Sandra RUCK

La Secrétaire de séance
Cindy KNAUB



Accusé de réception en préfecture
067-216703082-20240911-DCM_422024-DE
Date de réception préfecture : 13/09/2024